



INFORMATIONS PRODUITS

Nom homologué	DELECT12
N° d'AMM	FR-2017-0038
Type de produit	TP 14. Rodenticide
Type de formulation / couleur	BB. Appât en bloc, prêt à l'emploi / Bleu
Caractéristique	Bloc rodenticide extrudé
Substance active	0.0012% de brodifacoum (N°CAS 56073-10-0)
Usages	Lutte contre rats et souris
Durée de conservation	24 mois
Conditionnement	Carton 10 kg Palette 48 cartons 10 kg
Bloc 25 gr nu	S/234 P/234
Bloc 100 gr crochet	S/2341 P/2341



ACTION Celle de toutes substances anticoagulantes, qui est le blocage des glandes, produisant la prothrombine, agent de la coagulation du sang. Après ingestion, des hémorragies internes se déclenchent spontanément (intestin-foie), qui provoquent un affaiblissement progressif de l'animal, et la mort au bout.
Le délai nécessaire pour l'apparition de l'effet biocide se situe entre 3 et 9 jours après ingestion de l'appât.
Ce délai supprime toute méfiance des autres rongeurs, qui ne font pas la relation de cause à effet.
De plus, cet intervalle pourra être mis à profit en cas d'ingestion accidentelle par animaux domestiques ou non cibles.

PRECAUTION D'EMPLOI Utiliser DÉLECT12 dans des postes d'appâtage sécurisés et étiquetés ou dans des stations d'appâts couvertes. Conserver DÉLECT12 à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Porter les protections individuelles recommandées (gants,...) Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'utilisation. Se laver les mains après chaque utilisation. Eliminer les produits non consommés et les emballages, dans des endroits pour déchets contrôlés.
Ne pas réutiliser l'emballage.
Utiliser DÉLECT12 avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
La fiche de données de sécurité (pour les produits avec matière active) est disponible gratuitement sur notre site internet www.sofar-france.com ou sur simple demande : téléphone : 02 98 26 61 81 - mail : contact@sofar-france.fr
Porter les protections individuelles recommandées.
Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux autorisés.
En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Conserver DÉLECT12 hors de la portée des enfants et des animaux domestiques ou d'élevage.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Contre Rats : Maximum 200 gr de blocs DÉLECT12 par poste appât, selon importance de l'infestation. Ils seront mis en place à proximité ou sur les lieux fréquentés par les rongeurs (pistes, long de murs, angles, ...).
L'importante proportion de céréales (plus de 72%) fait de DÉLECT12, un appât d'une excellente appétence pour les rongeurs.
Le nombre de postes est variable en fonction du niveau d'infestation, et la configuration des locaux à traiter.
En principe, 1 poste contenant appât(s) tous les 5 à 10 mètres. Utiliser DÉLECT12, dans des postes spécifiques, sécurisés.
Contrôler les appâts quelques jours après mise en place et renouveler le contrôle, avec réapprovisionnement chaque semaine tant que l'appât est consommé, même partiellement. Dans les réseaux d'assainissement, après ouverture des tampons sur chaussée, suspendre un à deux blocs DÉLECT12 de 100 grammes, à 3 ou 5 cm du fond du niveau moyen des effluents.
Le choix des tampons à ouvrir et traiter se fera en tenant compte des croisements de réseaux, et des conditions de sécurité, liées à la circulation automobile.
Le bloc égout de 100 grammes DELECT12 ajoute à ses qualités d'appétence une tenue exceptionnelle en Réseau d'assainissement du fait d'un surparafinage externe.
Contre Souris : Maximum 40 gr DÉLECT12 par poste appât, mis en place à proximité ou si possible sur les lieux fréquentés par les rongeurs (pistes, long de murs, angles, ...).
Le nombre de postes est variable en fonction du niveau d'infestation, et la configuration des locaux à traiter.
En principe, 1 poste contenant appât tous les 1 à 2 mètres.
Utiliser DÉLECT12 dans des postes spécifiques, sécurisés.
Contrôler les appâts quelques jours après mise en place et renouveler le contrôle, avec réapprovisionnement chaque semaine tant que l'appât est consommé, même partiellement.

INFORMATIONS MEDICALES

Action du principe actif : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant, elle a une action anti-vitaminique K.
Antidote : Vitamine K1 administrée sous contrôle médical.
Contre-indication : Anticoagulant - Centre anti poison : INRS Tél : 01 45 42 59 59